

Instaurer un dialogue permanent entre l'Etat, les entreprises et les partenaires sociaux

Lisa Raval (PS)

L'introduction en août 2025 d'une taxe douanière de 39% par les Etats-Unis illustre à quel point une décision prise à l'étranger peut avoir des répercussions considérables sur le tissu économique et la stabilité sociale de notre canton.

Cette taxe touchera probablement près de 20% des entreprises et des emplois jurassiens. Ces entreprises sont déjà fragilisées par une succession de crises : franc fort, guerre en Ukraine, hausse des prix des matières premières ou encore baisse des commandes.

Aujourd'hui, si une commission tripartite existe, elle ne concerne que la libre circulation des personnes (CT LIPER). Or, une instance de concertation permanente entre l'État, les entreprises et les partenaires sociaux apparaît indispensable pour anticiper et affronter ensemble les secousses économiques qui impactent à la fois les entreprises et les emplois. L'expérience de la période COVID a montré toute l'efficacité d'un tel dispositif.

Enfin, rappelons que les articles 2 et 39 de la Constitution jurassienne confient à l'État la mission d'encourager le développement économique et de promouvoir la concertation avec les partenaires sociaux.

C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement :

- 1. D'instaurer une structure permanente de concertation entre l'État, les entreprises et les partenaires sociaux, afin d'assurer une analyse permanente de la situation, d'anticiper les éventuelles difficultés et de proposer des mesures coordonnées pour y répondre.**
- 2. De présenter au Parlement un rapport d'activité annuel.**

Lisa Raval (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)

- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Jocelyne Mérat Diop (PS)

Intervention déposée officiellement le 24 septembre 2025